

Extrait du procès-verbal
Commune de Chamblon



CONSEIL GENERAL

Extrait du registre des
délibérations

Séance du 5 décembre 2022

Présidence : Daniel Poncet

Membres inscrits : 65

Membres présents : **39** (y compris
Président)

Le Conseil général de Chamblon, sur proposition de la Municipalité, vu le **préavis municipal n° 09/22** relatif à une demande de crédit pour la modification des luminaires de l'éclairage public, entendu les rapports de sa commission, et considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

décide :

Article 1 : d'autoriser la Municipalité à mettre en œuvre les mesures nécessaires pour procéder au changement des luminaires publics en LED pour un montant de CHF 115'000.- ;

Article 2 : D'accepter que la Municipalité, en cas de manque de liquidités, emprunte cette somme auprès de l'établissement bancaire de son choix ;

Article 3 : D'accepter d'amortir cet investissement en une fois par le fonds d'investissement n° 9282.900.00.

Ainsi délibéré par **37** « oui », **0** « non » et **1** abstention.

Pour extrait certifié conforme.



AU NOM DU CONSEIL GENERAL

Le Président

Daniel Poncet

Le Secrétaire

Jean-Pierre Genevay